

Croix sur les grands chemins

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 45

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En résumé, quelle qu'eût pu être son ancienne importance stratégique, la Grande-Muraille ne peut plus être considérée aujourd'hui comme une barrière sérieuse contre les invasions.

Les Chinois eux-mêmes la jugent ainsi et n'en parlent qu'avec la plus grande indifférence.

A l'avant-revua.

Dào teimps dâi z'avant-revuës et dâi grantès revuës, lè sordâ dévessont lâi sè preseintâ bin revous et proutpro coumeint on ougnon, po ne pas sè féré ver-gogne. L'est po cein que lo dzo dévant, pertot dein lo veladzo, on vayâi lè grenadiers, lè vortigeu et lè mouscatéro s'ein bailli à potsi po étrè reluiseints lo leindeman. Etablis su lè panâires d'on tsai, démontâvont lo pétâiru et avoué dè l'oulhie d'oliva, dào tripoli, dào tiolon pelâ et dâi bocons dè patta, frottâvont lo canon, lè capucinès, lo tsin, lo bassinet et tota la pliatena, lo gatollion, la sous-garda, la badietta et la bayonnetta, que tot cein dévessâi veni bianc et reluire coumeint on meriâo. Et faillâi assebin bailli on coup âi botons dào chacot, âi jurdiulairès, â la liberté-patrie, âi botons dè l'habit, âo sâbro et âo bet dào fourreau, sein comptâ que faillâi onco mettè dào bianc â la crâijâ, â la breintalla dào fusi, âi corraî dè l'abressâ et â cliâo dè la musetta, et ceri la becqua et lo fond dào chacot, la giberna, lo fourreau dào sâbro et cé dè la bayonnetta. Lâo faillâi tota na vouarba po cein féré, kâ y'ein avâi dâi brequès !

Se cliâo qu'aviont dào goût po lo militéro fasont cein ein concheince, on part d'autro sè conteintâvont d'eimbardouffâ on bocon onna patta et dè féré état dè la passâ, sein tant petsegni, su lo pe gros, et y'ein avâi mémameint que ne s'ein tsaillessont diéro et que tracivont avoué l'âo fusi tât que l'étâi, sein pi vouâiti se l'étâi preseintablio.

On dzo d'avant-revua, qu'on fasâi l'inspechon dâi z'armès, on certain gaillâ, que fasâi lo tsachâo et qu'étâi meillâo tsachâo què bon sordâ, sè preseinté avoué on fusi qu'on arâi de que l'avâi rappertsi permi dè la vilhie ferraille. Lo capitaino lâi fâ on petit savon, mâ n'ouza pas trâo lâi ein derè po cein que l'autro étâi on rebriqueu dào diablo. Portant lâi fe que n'étâi pas deins qu'on sordâ dévessâi soigni sè z'afférés et que dévessâi preindrè sè mésourès po la granta revua et dè ne lâi pas veni avoué on fusi asse coffo, sein quiet: gâ !

La granta revua arrevè. Lo gaillâ lai revâ sein pin avâi panâ on fusi, qu'étâi einrouilli coumeint on bernâ qu'a passâ l'hivai su on moué dè terra. Adon quand lo capitaino vâi cein, lâi fâ :

— Mâ, mâ ! coumeint fédè-vo, vo qu'êtes bon tsachâo et qu'amâ qu'on diessè que vo z'ein êtes on to fin, et que

sédè cein que l'est que n'arma à fû, coumeint fédè-vo dè vo preseintâ avoué on fusi asse rodzo què cein, tandi que cliâo dè voutrès camarado reluisont dào tant que sont biances ?

— Qu'est te que cein fâ, capitaino, se repond, lè tsins rodzo moozont tot asse bin què lè biances.

Lè z'autro sè sont ti met à recaffâ et lo capitaino, que cognessâi se n'hommo, a lèvà lè z'épaules ein sorizeint et a passâ à ne n'autro.

Lettre d'un nouveau débarqué à Paris.

On nous a confié, pendant quelques instants, l'original d'une lettre envoyée dans son village par un jeune homme de la campagne et depuis quelques semaines à Paris.

Nous reproduisons textuellement.

Ma très chère mère,

La présent est pour vous dire qui m'ait impocible de resté ché le maitre ché qui vous m'avémi à Paris. Vous comprendré pourquoi. Voilà ses abitudes. Le matin y sort à cheval aveq un habi d'une drole de gouleu gri mélaï, des pié à la tête et un petit chapo plat. Après dejeuner y met une jaquet plus fonsai et un grand chapo comme celui de mosieur le ministre. Le soir y sabil comme sil se mariait et y ne se mari pas tout de même. Et ce chapo est tret quireu, il est ho si on veut et y s'aplati comme un gateau. Bref, un tas de déguisement. C'est peitêtre un voleu et je voudrait pas me trouvé mailé par la dedan, etc.

A propos de la lutte contre l'alcoolisme.

En 1836, la Société vaudoise d'utilité publique ouvrit un concours sur cette question : *Quels sont les moyens de combattre efficacement le vice de l'ivrognerie dans notre canton ?*

Au nombre des mémoires auxquels ce concours donna lieu, il en est un qui est tout particulièrement original dans les moyens qu'il propose

« Il faut, dit son auteur, conférer à l'Etat le monopole de la vente du vin, en établissant dans chaque commune un agent national qui, au nom de l'Etat, achèterait tous les vins vendables, et serait chargé, également pour le compte de l'Etat, d'exploiter la vente en détail.

» Ce qui excéderait la consommation intérieure serait exporté, toujours pour le compte de l'Etat, qui ferait ainsi les bénéfices dévolus aux marchands de vin. »

L'auteur imagine en outre que ces profits permettraient de diminuer les impôts et, dans la supposition même où ils seraient absorbés par les frais d'exploitation, il énumère les autres avantages qui en résulteraient; ainsi les mœurs publiques s'amélioreraient; le

prix du vin subirait moins de variations d'une année à l'autre; la consommation intérieure diminuerait et le bas prix du vin engagerait les propriétaires à convertir les vignes en prés. En outre, l'agent national ferait mieux exécuter les règlements de police que l'autorité municipale, trop souvent intéressée à tolérer les abus.

Noces de bois et noces d'étain.

— Les citoyens des Etats-Unis, qui sont toujours en tout des gens pressés, n'attendent plus les échéances où se célèbrent traditionnellement les noces d'argent et d'or. Ils y ont ajouté les noces de bois et les noces d'étain. C'est devenu le grand genre, dans la société new-yorkaise, de célébrer, sous ces dénominations, le cinquième et le dixième anniversaires du mariage.

Récemment, un riche couple de New-York a fêté ses noces d'étain par un dîner et une soirée allégoriques, où toute la vaisselle, la gobeletterie, les surtouts, les vases de fleurs, etc., étaient en étain, mais en étain artistique d'une valeur décorative considérable.

Pour les noces de bois, les parents et les amis envoient aux époux des cadeaux élégants et cossus en bois sculpté.

Croix sur les grands chemins.

— Il est sans doute peu de personnes qui connaissent exactement l'origine des nombreuses croix qu'on rencontre au bord du chemin, dans les pays catholiques. Voici :

Au XI^e siècle, les seigneurs étaient toujours en guerre les uns contre les autres, et les rois n'avaient pas assez d'autorité pour mettre un terme à ce funeste état de choses.

L'Eglise essaya d'abord d'établir la Paix de Dieu, destinée à empêcher toute querelle entre les particuliers.

Cette prescription ne fut point observée, et il fallut prendre un autre moyen. On défendit de se battre depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. C'est ce qu'on appela la Trêve de Dieu; plus tard, la Quarantaine-le-Roi défendit de tirer vengeance d'une offense avant que quarante jours se fussent écoulés. Mais les seigneurs continuèrent de batailler entre eux, de dépouiller les voyageurs, etc... Afin de réprimer le plus possible ces désordres, il fut arrêté que, si quelqu'un, poursuivi par ses ennemis, trouvait un refuge sur le chemin auprès de quelque croix, cet asile serait sacré comme une église. Ce fut donc pour ménager des secours aux voyageurs, que des croix furent érigées de place en place sur les grandes routes.

Le bon vieux *Messenger boiteux de Berne et de Vevey*, pour 1895, vient de paraître. Quelle bonne nouvelle pour tant de gens qui l'attendent depuis le moment où les feuilles des arbres ont pris leur première teinte d'automne ! Ce *messenger* a beau venir nous dire, deux mois à l'avance : « Vous savez, l'année courante est à son déclin et je vais vous en mettre une nouvelle sur le dos, » n'importe, on ne s'en fâche pas. Chacun prend, au contraire, la chose par le bon côté et oublie la marche du temps à la lecture des histoires si bien choisies, des pages attrayantes et variées de cet almanach. — Aussi, ne faut-il point s'étonner si son tirage s'approche chaque année davantage du chiffre énorme de 200 mille !

Pauvres messieurs Klausfelder, pauvres éditeurs, quelle dure épreuve vous revient là chaque année !

Le cheval-vapeur est, en mécanique, l'unité employée pour évaluer la force des machines à vapeur. On entend par *force d'un cheval-vapeur*, une force capable d'élever, par seconde, un poids de 75 kilogrammes à la hauteur d'un mètre. Ainsi une machine à vapeur, de 10, de 20 chevaux, etc., est une machine à vapeur capable d'élever à un mètre par seconde, un poids de 750 kilogrammes, de 1500 kilogrammes, etc.

Atlas de géographie historique, par F. Schrader. La 9^{me} livraison, qui vient de paraître, est en vente à la *Librairie B. Benda*, à Lausanne. Elle contient 3 cartes et 6 pages de notices. Ces cartes sont : *la Gaule* à diverses époques, *l'Italie impériale*; *l'Expansion de l'Allemagne*. Ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, ce superbe Atlas, qui comprendra 54 cartes doubles, en couleurs, a cet avantage sur tous les autres que ces cartes sont accompagnées d'un texte historique et d'un grand nombre de plans et cartes de détail. Il est peu d'ouvrages de ce genre qui présentent autant d'intérêt.

Il paraît une livraison par mois. Prix de la livraison, fr 1,50.

THÉÂTRE. — *Le Testament de César Girodot*, que M. Scheler nous a donné jeudi, est une comédie spirituelle et fort amusante. Il est regrettable que, à l'exception de Mlle Cochet, nos acteurs aient cru devoir accentuer par des éclats de voix exagérés et un jeu trop chargé des situations déjà un peu forcées. En évitant ce défaut, — qui déplaît particulièrement aux Lausannois, — les artistes de M. Scheler maintiendront la bonne impression laissée par leurs débuts.

Dimanche, *Marie-Jeanne ou la femme du peuple*, drame en cinq actes et six tableaux, par d'Ennery et Mallian. Rideau à huit heures.

Livraison de novembre, de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La démocratie en Suisse et l'initiative populaire, par M. Numa Droz. — Le sentier qui monte. Roman, par M. T. Combe. — La femme et le féminisme aux Etats-Unis, par M. Louis Wuarin. — Les origines de la sculpture grecque, par M. François Dumur. — Joséphine et Marie-Louise. Leurs voyages en Suisse, par M. Eugène de

Budé. — Une victime. Nouvelle, d'Auguste Strindberg. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureaux : place de la Louve, 1, Lausanne.

Un autographe.

Verdi se trouvant un jour dans une ville d'eau, un visiteur se présenta chez lui pour solliciter un autographe. C'était, depuis la veille, la dixième sollicitation de ce genre dont Verdi était l'objet.

— Soit ! dit-il en souriant ; mais puisque vous estimez que quelques lignes de mon écriture sont une petite curiosité, cela vaut bien un sacrifice.

— Lequel, cher maître ?

— Cent francs pour les pauvres.

Il regarda par la fenêtre. Justement, près de l'hôtel, se trouvait un vieux mendiant. Verdi lui fit signe de venir.

— Tenez, mon brave homme, lui dit-il, remerciez monsieur qui veut bien s'intéresser à vous. Monsieur ?... ajouta-t-il en demandant son nom à son interlocuteur.

— Le comte de X...

— Comte ! reprit Verdi. Alors, c'est le double !

Le visiteur s'exécuta, un peu surpris. Alors Verdi s'assit à son bureau et, tenant sa promesse, écrivit l'autographe ; mais il était assez malicieusement conçu :

« A monsieur le comte de X..., en souvenir du guet-apens dans lequel je m'excuse de l'avoir fait tomber. Mais s'il eût été duc ou prince, cela lui eût coûté bien plus cher ! »

Et il signa, s'amusant de l'effarement de son hôte. On raconte que, pendant le reste de son séjour, on ne vint plus lui demander d'autographes.

Boutades.

Monsieur Z... est mort il y a trois mois, laissant une femme et deux grands fils.

Au bout de six semaines de veuvage, Madame Z... songea à se remarier avec Monsieur X... et fit part de ses projets à ses fils, qui essayèrent de les combattre. Mais voyant que leur mère tenait à cette union, ses enfants lui dirent hier :

— Puisque cela te convient, marietoi, et, pour te prouver que nous ne t'en garderons pas rancune, nous assisterons à ton mariage.

— Assister à mon mariage, répliqua Madame Z..., mais ce ne serait pas convenable. Il n'y a pas assez longtemps que votre père est mort.

Une des jolies filles de Morteau (France) était courtisée par quatre jeunes gars, qui se trouvaient avec elle sur le bateau à vapeur du lac de Villers.

Embarrassée, obsédée par ses nombreux prétendants qui luttèrent autour d'elle de prévenances et de flatteries, elle en parla au capitaine qu'elle connaissait depuis longtemps et lui demanda conseil.

Après avoir réfléchi quelques instants, le capitaine lui dit :

— Croyez-moi, jetez-vous courageusement à l'eau, et donnez votre main à celui qui vous en retirera, c'est le seul moyen d'en finir avec cette situation ennuyeuse pour eux et pour vous.

La jeune fille n'hésita pas : elle posa sur la banquette son chapeau et son ombrelle et se précipita dans le lac.

Aussitôt trois des amoureux s'élançèrent après et la sauvèrent.

Nouvel embarras de la jeune fille, nouveaux conseils demandés au capitaine, qui lui répond :

— Eh bien ! ma chère amie, épousez celui qui n'a pas été à votre secours : c'est le moins bête des quatre !

Fillettes et garçons sortent pêle-mêle de l'école.

Un jeune et gros gaillard de huit ou dix ans, à lui tout seul, taquine, houpille et bourre même quelque peu — cet âge est sans galanterie — une gentille blondinette à peu près du même âge.

A la fin, celle-ci, impatientée, se retourne :

— Mais, qu'est-ce qu'il a donc à me bousculer comme ça, celui-là ? On dirait que je suis sa femme !

A l'église. — Il pleut, il neige, il fait un temps affreux. Un flot de gens mouillés entrent pour s'abriter dans une église où justement le curé est en chaire.

Celui-ci garde son sang-froid un instant ; mais poussé à bout par une nouvelle invasion de gens mouillés, il dit :

— Je n'ai jamais aimé ceux qui se font de la religion un manteau, mais je ne leur préfère pas de beaucoup ceux qui s'en font un parapluie.

La passion des voyages.

Une jeune fille à une de ses amies :

— Oh ! ma chère ! que je suis contente ! nous allons faire un voyage à Paris.

— Bien vrai ?

— Oui, papa a été mordu par un chien enragé et nous allons tous chez M. Pasteur.

L. MONNET.

**AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1895
Papeterie L. Monnet
3, PÉPINET, 3**

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.